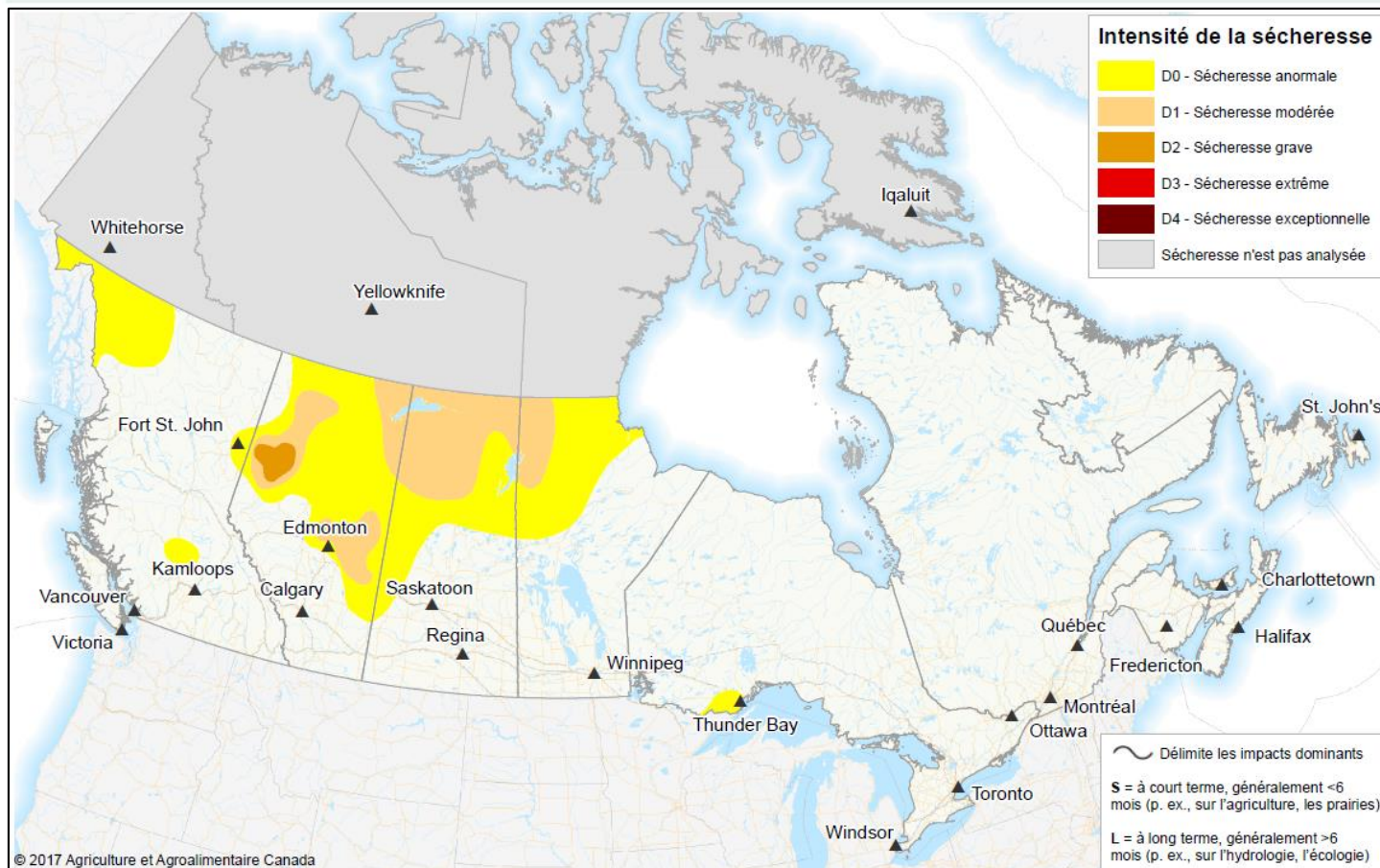


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 31 mai 2011



En mai, les conditions de sécheresse se sont intensifiées dans l'ensemble des régions du nord et du centre de l'Ouest canadien, tandis que le sud des Prairies et les régions de l'est du pays continuent de recevoir des précipitations adéquates à abondantes. La sécheresse généralisée a entraîné une vague de feux de forêt dans le nord de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les précipitations stagnaient dans la région de Peace River au nord-ouest de l'Alberta et empêchaient la situation de s'améliorer dans la région qui a connu une sécheresse importante pendant trois années consécutives.

Région du Pacifique (BC)

La classification dans une petite région du centre de la Colombie-Britannique demeurait D0, où des restrictions concernant l'utilisation de l'eau ont été mises en place. La région avait des



restrictions similaires concernant l'irrigation et l'usage domestique l'an dernier, et l'amélioration des niveaux d'eau n'était pas aussi bonne que dans d'autres régions. Dans l'ensemble, les conditions de sécheresse en Colombie-Britannique ont continué de s'améliorer, la désignation D1 dans le nord-ouest a diminué à D0 et la classification D0 a été supprimée de la région centrale. Un manteau neigeux au-dessus de la normale a permis d'alimenter la capacité des cours d'eau dans les anciennes régions de sécheresse, et le manteau neigeux en altitude plus élevée qui n'était pas encore fondu soulevait des préoccupations concernant la possibilité d'inondation. D'autres régions de sécheresse anormale à l'est du Manitoba, mis à part une petite région du nord-ouest de l'Ontario, ont été supprimées des classifications de sécheresse.

Région des Prairies (AB, SK, MB)

Les conditions de sécheresse anormales (D0) s'étendent maintenant dans toute la moitié du nord des trois provinces des Prairies, et la classification de sécheresse modérée (D1) s'étend considérablement dans presque tout le nord de la Saskatchewan et dans le nord du Manitoba et de l'Alberta. La région la plus gravement touchée par la sécheresse demeure la région de Peace River au nord-ouest de l'Alberta. La classification D2 (sécheresse grave) demeure en vigueur alors que les pluies printanières ont cessé et étaient minimales pendant tout le mois de mai, à la suite d'un écoulement printanier au-dessus de la moyenne. Depuis le 1er avril, les précipitations dans la région se situent entre 40 p. 100 et 60 p. 100 de la moyenne et dans les régions isolées, à 40 p. 100 en dessous de la normale, ce qui a entraîné la classification D1 (sécheresse modérée) s'étendant vers le nord. Les pluies minimales ont permis d'achever l'ensemencement à temps ou légèrement à l'avance, mais des conditions d'humidité sont maintenant requises pour la croissance des cultures. Le début de la saison a été bon pour les pâturages, qui ont commencé à montrer des signes de rétablissement; toutefois, l'absence de précipitations au cours du dernier mois a retardé ce rétablissement.

Dans l'est de l'Alberta, une région a été désignée D1, où les précipitations étaient inférieures à 40 p. 100 de la normale depuis le 1er avril. Les cultures à croissance hâtive n'ont pas été beaucoup touchées par les conditions de sécheresse, puisque l'humidité du sol était adéquate au début du printemps. Toutefois, le sol s'assèche maintenant, et les plantes démontrent des signes de stress hygrométrique dans les régions qui n'ont pas reçu des précipitations en temps opportun. Habituellement, la région des Prairies reçoit la plus grande partie de ses précipitations annuelles d'avril à juin, et puisqu'il ne reste qu'un seul mois dans cette période, la sécheresse s'intensifiera probablement avec la faiblesse persistante des précipitations et la chaleur de l'été.

Une désignation D1 a été attribuée à la région du lac Athabasca de l'Alberta et de la Saskatchewan, et s'étendait au nord-ouest du Manitoba. Les feux de forêt faisaient rage, en étant parfois hors contrôle, dans le nord-est de l'Alberta et de la Saskatchewan. Un incendie en Alberta a déjà consumé 9 400 hectares (23 000 acres) en date du 1er juin. L'Alberta a déjà dépassé la moyenne sur dix ans concernant le nombre de feux de forêt et de régions brûlées. Des interdictions de feux ont été instaurées dans toute l'Alberta et toutes les régions du nord et du centre de la Saskatchewan, où un certain nombre de collectivités ont été évacuées. Sans une

accumulation des précipitations normale ou meilleure au cours des prochains mois, le danger d'incendie demeurera élevé.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2011)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.